



## PROBLEME AVEC NUMERICABLE

Par **charvy**, le **18/04/2013** à **13:36**

Bonjour;

voilà j'ai souscrit à un abonnement numéricable le 14 février 2013  
cette offre comprenait une tv à un euro l'opérateur n'a toujours pas donné l'autorisation à la société sogec gestion de m'envoyer le dit téléviseur j'ai beau contacter le service client on me demande de patienter, le délai était de un mois je sais plus comment faire là pouvez vous me donner la marche à suivre?

n charvy [fluo]/[fluo]

Par **loicdeb33**, le **15/05/2013** à **16:45**

Bonjour je suis dans le même cas que vous.

Il semble qu'il ne reste qu'à patienter.

Pour ma part j'ai reçu la semaine dernière un courrier comme quoi il manquait les 2 dernières factures à ma demande...

il semble que ça bouge.

Avez-vous eu des nouvelles pour votre part.

Cdt.

loic

Par **freddu57175**, le **20/07/2013** à **12:48**

Bonjour,

Je viens déposer un témoignage sur mon aventure avec Numéricâble.

Je me suis inscrit à leur agence en août 2012, car je souhaitais avoir la télé étant étudiant. J'ai

trouvé un emploi en avril 2013 et j'ai été obligé de déménager dans la ville d'à côté à 8 km. J'ai expliqué par lettre en recommandé que j'étais obligé de résilier mon abonnement faute de fibre optique. Dans cette lettre je donne ma nouvelle adresse.

Entre temps, j'ai donc déménagé, j'ai validé mon master et j'ai eu un accident de voiture.

J'ai eu deux fois le service client qui souhaitait savoir si j'étais satisfait du service. À cette occasion ils m'ont indiqué par deux fois que je devais attendre pour déposer ma boxe, car un dossier allait m'être envoyé.

Début juillet, je reçois un mail m'indiquant que 300 euros allait m'être facturé, car je n'ai pas voulu rendre ma boxe!

Je contacte le service client qui m'indique qu'il y a eu effectivement un problème dans le dossier et que la facture n'allait pas être encaissée si je rendais rapidement l'appareil. Le service réclamation devait me contacter dans un délai de 48h. Je n'ai jamais rien eu!

Je devais déposer la boxe dans un magasin de ..Chaussure qui sert de point relais...

La facture a été encaissée le jour de l'appel téléphonique à la Hotline. J'ai contacté le service de Protection et de sécurité des consommateurs, qui dépend de la préfecture et ils m'ont indiqué que je ne suis pas un cas isolé. Ils m'ont déclaré que mes mails expliquant mon problème ont été transmis à Numéricable. Je me sens volé et dépossédé et j'ai décidé de sortir de mon silence pour raconter cette situation et mettre en garde les gens.

Je ne dis pas que Numéricable est une mauvaise entreprise, je ne souhaite pas généraliser mon histoire à tous les usagers du service, je dis simplement que l'on m'a débité 300 euros et que je me retrouve avec une boxe bien inutile et que je n'ai même pas eu un mail de relance pour la déposer dans un endroit précis alors que cette société avait mon adresse mail pour m'envoyer la facture.

Si Numéricable entre en contact avec moi et règle cette affaire, je vous tiendrai informé de la situation, j'y crois assez peu, mais j'espère toujours retrouver mes 300 euros et m'arranger à l'amiable avec Numéricable. Après tout, peut-être que la Hotline Marocaine n'a pas fait son travail et que des gens sérieux vont venir vers moi. Affaire à suivre comme disait un ami. Je serai le premier à reconnaître l'efficacité du service réclamation si je pouvais retrouver mon argent.

**Par Iacapucine47, le 10/08/2013 à 13:25**

Bonjour moi aussi je suis à numericable et je n'est que des problèmes tout les mois je doit les appellé pour un problème de présentation de numero  
attente pendant de longue minutes on me dit a chaque fois que mon problème est resolut et me demande de repondre tj au meme questionnaire et bien sur ma facture confle quand a une faveur de leurs part n'en parlon même pas  
cordialement je vais changer d'operateur

Par **Anonnnn**, le **10/01/2016** à **21:44**

Deposez une plainte sur pytum peut surement qu'ils vous aideront